

Étude pour l'introduction d'une conjonction explétive spéciale : la conjonction d'enchâssement

Il y a déjà quelques temps que je réfléchis à des problèmes syntaxiques assez particuliers concernant les enchaînements et enchâssements de compléments dans certaines situations. À l'occasion de ma note linguistique n° 135 (Schéma actanciel et enchaînements de compléments, parue en novembre 2023, voir le [document](#)), j'ai décrit plusieurs de ces situations et la façon de les aborder dans le contexte de la langue actuelle. Cependant, il m'apparaît qu'il manque un mécanisme ou un élément linguistique adapté dans un certain nombre de cas.

Ma proposition serait d'introduire une nouvelle conjonction, particulière et spécialisée, dénommée faute de mieux « conjonction d'enchâssement », qui serait **ad**. Posons les éléments, les difficultés et les solutions.

1) Éléments : enchaînements de compléments similaires emboîtés

Une difficulté assez couramment rencontrée, notamment dans les textes écrits, est celle qui voit s'enchaîner une succession emboîtée de plusieurs compléments de même nature. Cela concerne principalement les compléments nominaux d'objets (introduits par **va**), les compléments génitifs (introduits par **ke** pour le possesseur et **dem** pour le possédé), les compléments comparatifs (introduits par **dam**), certains compléments de lieu et quelques autres plus rares.

Quelques exemples :

- Compléments nominaux d'objet :

Vonera **va** warzera **va** foalk ta tuwitara **va** siniafa tawamidura, **va** romplekurapa **va** grustara **va** kobara koe iaxe ke gola kadimion fu nekir.

Le développement de la production de machines destinées à la modernisation de l'agriculture chinoise va entraîner sous peu de profonds bouleversements de l'organisation du travail dans les usines de la région.

On le voit, il y a plusieurs compléments d'objet imbriqués : les **trois premiers** relevant du syntagme sujet, en tant que compléments de nom, puis encore **trois autres** plus loin (dont deux sont compléments de nom) appartenant au syntagme du complément d'objet verbal.

- Compléments génitif de possession (possesseur) :

Kosayik **ke** berikye **ke** gadikya **ke** jinaf vegungik va mona co djuluster.

Un cousin du frère de la mère de mon voisin voudrait acheter la maison.

Il y a ici enchâssement de trois compléments génitifs de possession, sous forme d'un enchaînement de compléments gigognes.

- Compléments génitif d'appartenance (ou de contenu) :

Yult kum inta **dem** kitapa **dem** eksa is toloy tirac **dem** centexa koe kold tir.

Il y a dans le coffre une caisse en bois avec dedans un grand panier avec des provisions et deux bouteilles de vin.

Il y a ici trois compléments génitifs d'appartenance, mais dont l'enchâssement n'est pas forcément immédiatement consécutif.

- Compléments de source / filiation :

Romuald tir nazbeikye ke Anna **vey** Tremblay yasa ke Charlevoix **vey** Pierre Tremblay **vey** ambik ke Perche gola koe Franca, artlapiyis ko Kanada bak XVII^{-eafa} decemda.

Romuald est le fils d'Anna qui est de la famille Tremblay de Charlevoix descendante de Pierre Tremblay issu d'ancêtres du Perche en France et arrivé au Canada au 17^{ème} siècle.

Là encore, trois compléments enchâssés marquant une filiation. En français, on est obligé de varier les prépositions introductives car on ne dispose pas véritablement d'une préposition aussi spécialisée que le kotava sur ces notions de filiation.

- **Compléments comparatifs d'adjectif :**

Franca tir pinafa loon dam Mexika loon tisa dam Australia loon tisa dam Kanada.

La France est plus petite que le Mexique qui est plus petit que l'Australie qui est elle-même plus petite que le Canada.

Il y a là trois compléments comparatifs sémantiquement enchâssés, mais qui sont lourds à instancier car devant passer par des subordinées participiales.

- **Compléments de lieu :**

Jinafe abdualbane voltaxe keve Van Horne ikpa koe Outremont revava koe Montréal koe Québec winka koe Kanada tigrir.

Mon restaurant favori se trouve avenue Van Horne dans le quartier d'Outremont à Montréal dans la province du Québec au Canada.

On a là quatre compléments locatifs emboîtés introduits par la même préposition. Une astuce, couramment employée pour « casser » ce tel enchaînement est d'alterner avec la préposition de possession **ke** :

Jinafe abdualbane voltaxe keve Van Horne ikpa koe Outremont revava **ke** Montréal koe Québec winka **ke** Kanada tigrir.

Il n'est pas besoin de multiplier encore d'autres exemples illustrant ces notions d'enchaînements et d'enchâssements. La plupart du temps, cela reste tout à fait compréhensible et non ambigu, toutefois, rien qu'à l'oreille il semble manquer parfois un « petit quelque chose », un indicateur ou une conjonction explétive rassurante.

2) Difficulté : ne pas perdre le fil

Dans les exemples détaillés ci-dessus, tout est grammaticalement correct et la compréhension se fait normalement : à la lecture, sans problème car on peut toujours revenir en arrière en cas d'erreur ; en revanche, à l'oral, le risque existe de zapper certains éléments ou de se mélanger à l'audition des enchaînements. Cela est particulièrement vrai pour le premier de ces exemples (les compléments d'objet avec **va**), le troisième (les compléments d'appartenance avec **dem**) ou le cinquième (les compléments comparatifs avec **dam**).

Dans le premier exemple, le risque est encore accru si on oublie de séparer par une virgule (et une légère pause à l'oral) le bloc du sujet et celui du complément d'objet verbal, qui ferait alors s'enchaîner six compléments d'objet nominaux (avec **va**).

Dans les exemples détaillés ci-dessus, tout est certes grammaticalement correct et la compréhension se fait normalement, mais on ressent une certaine difficulté syntaxique.

Alors, quels mécanismes peuvent permettre de tempérer ou affiner ces enchaînements, sans rompre la fluidité et la simplicité offertes par la langue et son architecture syntaxique normale ? Le premier serait de reformuler, de façon à diversifier les introducteurs de compléments, notamment en explicitant davantage au moyen de subordinées participiales qui, si elles auraient le mérite de chasser tout risque d'ambiguïté, ont par contre le désavantage d'alourdir notablement les propositions. Une autre stratégie pourrait être de découper en davantage de petites propositions ou même de phrases, mais il faudrait alors réintroduire des conjonctions, des adverbes relatifs voire des pronoms pour rétablir les liens entre tous les compléments disjoints. Sinon, dans le stock actuel des mots-outils (conjonctions, prépositions, adverbes de phrase, particules et autres), il n'y a rien qui conviendrait véritablement.

3) La solution : une conjonction explétive spéciale, dite d'enchâssement

Après examen détaillé de toutes les pistes possibles, il m'apparaît que la seule valable serait de disposer d'un mot grammatical fonctionnant comme une sorte de pointeur prosécutif qui indiquerait sans ambivalence quelconque qu'on est en présence d'une chaîne de compléments dont la tête a déjà été instanciée. En d'autres termes, l'introducteur d'un complément enchâssé (appartenant à une succession de compléments de même nature, avec la même préposition introductrice) serait identifié par un mot-outil explétif surajouté, éliminant tout risque d'ambiguïté grammaticale.

La piste déjà existante exploitée par la conjonction spéciale d'apposition-substitution *i* m'apparaît la seule valable, et donc forger un mécanisme similaire. Il s'agirait alors d'adjoindre aux prépositions secondes et ultérieures d'une série de compléments enchâssés une conjonction explétive, que je dénomme, faute de terme plus adéquat, conjonction d'enchâssement, qui marquerait exclusivement cette fonction syntaxique. J'ai choisi **ad** (voir infra pourquoi ce choix).

Reprenons alors nos exemples ci-dessus et explicitons la solution :

- **Compléments nominaux d'objet :**

Vonera va warzera **ad** va foalk ta tuwitara va siniafa tawamidura, va romplekurapa **ad** va grustara **ad** va kobara koe iaxe ke gola kadimion fu nekir.

La conjonction explétive **ad** est adjointe aux compléments seconds et tiers enchâssés, au sein du syntagme sujet et de celui complément d'objet verbal. En revanche, le premier complément de nom d'un autre type de complément que d'objet (ici *va siniafa tawamidura*, complément de nom du complément de but *ta tuwitara*) ne peut recevoir **ad** comme marque explétive.

Par ce moyen, les têtes de série complémentaire restent mieux identifiées et la chaîne qui suit est mieux raccordée et sous-hiérarchisée.

- **Compléments génitif de possession (possesseur) :**

Kosayik ke berikye **ad** ke gadikya **ad** ke jinaf vegungik va mona co djuluster.

Les deux derniers compléments génitifs de possession enchâssés se voient adjoindre la conjonction explétive **ad**.

- **Compléments génitif d'appartenance (ou de contenu) :**

Yult kum inta dem kitapa **ad** dem eksa is toloy tirac **ad** dem centexa koe kold tir.

Les compléments génitifs d'appartenance enchâssés se voient adjoindre la conjonction explétive **ad**. Cela concerne ici aussi celui disjoint (**ad** *dem centexa*), car s'il n'est pas complément de nom du précédent (**ad** *dem eksa*), il l'est en revanche disjoint du premier (*dem kitapa*). Donc quand bien même l'enchâssement n'est pas consécutif, c'est l'emboîtement successif qu'il faut considérer.

- **Compléments de source / filiation :**

Romuald tir nazbeikye ke Anna vey Tremblay yasa ke Charlevoix **ad** vey Pierre Tremblay **ad** vey ambik ke Perche gola koe Franca, artlapiyis ko Kanada bak XVII^{-eafa} decemda.

Là aussi les deux compléments enchâssés marquant une filiation sont concernés, même s'il y a disjonction pour le premier.

- **Compléments comparatifs d'adjectif :**

Franca tir pinafa loon dam Mexika [tʰɔn-tisa] **ad** dam Australia [tʰɔn-tisa] **ad** dam Kanada.

Dans ce type de cas, le recours à cette conjonction d'enchâssement se révèle particulièrement intéressante car elle permet de valider sans aucune ambiguïté les emboîtements gigognes et la hiérarchie des trois compléments et de ne plus avoir besoin de recourir à des subordinées participiales intercalées, et offre donc une expression beaucoup plus compacte et fluide.

- **Compléments de lieu :**

Jinafe abdualbane voltaxe keve Van Horne ikpa koe Outremont revava **ad** koe Montréal **ad** koe Québec winka **ad** koe Kanada tigr.

Les trois compléments locatifs emboîtés secondaires sont concernés.

Cette conjonction explétive ne sera donc présente qu'en introduction d'un complément second (ou tiers ou davantage), mais jamais directement sur un premier complément. Elle pourra également concerner un complément disjoint.

4) Extension possible du rôle de cette conjonction explétive d'enchâssement

L'usage et le rôle de cette conjonction explétive **ad** seraient, on vient de l'envisager, de permettre une meilleure hiérarchisation de compléments de nom successifs, donc venant en appui de leurs prépositions introductives. Mais, en explorant attentivement toutes les pistes et autres exploitations possibles, je me suis rendue compte qu'elle pourrait également jouer un rôle utile et de même nature en appui de certaines conjonctions introductives de propositions subordonnées. Il y aurait deux situations majeures :

- **Subordonnées consécutives introduites par **da** (que) :**

Karen ruyer **da** ardial laner **da** islamevaf eaftevik va yono sanegaxo ke Montréal fu bilmad.
Karen affirme que la police est certaine que des terroristes islamistes sont sur le point de commettre des attentats dans des lieux publics de Montréal.

La phrase serait complétée en :

Karen ruyer **da** ardial laner **ad da** islamevaf eaftevik va yono sanegaxo ke Montréal fu bilmad.

La conjonction explétive **ad** est ici adjointe à la seconde conjonction subordonnante qui est enchâssée, marquant alors bien son caractère de proposition accusative subordonnée.

- **Subordonnées consécutives introduites par **ede** (si) :**

Ede Karen va min direksaton co djumazutur ise **ede** koe mona co di kenibeter, pune va nafa mawa al gonegatal.

Si le mois prochain Karen se décide à nous rendre visite et si elle dormira à la maison, alors il faudra que tu aies préparé la chambre d'amis.

La phrase serait complétée en :

Ede Karen va min direksaton co djumazutur (ise) **ad ede** koe mona co di kenibeter, pune va nafa mawa al gonegatal.

La conjonction explétive **ad** est ici adjointe à la seconde proposition conditionnelle, indiquant clairement sa sujétion à la première. On pourrait alors même se passer de la conjonction de liaison classique **ise**, ordinairement utilisée mais moins signifiante et qui, dans ce contexte, deviendrait alors superflue.

On le voit donc, cette conjonction explétive d'enchâssement peut également se révéler très utile dans ces types de subordonnées emboîtées.

5) Pourquoi **ad** ?

Pour remplir ces rôles, il fallait trouver un mouton à cinq pattes : une conjonction courte, facile à lier, contrastive vis-à-vis des autres conjonctions et des prépositions susceptibles d'être en contact tant à l'écrit qu'à l'oral, qui soit disponible, et pouvant par chance rétroactive se raccorder à un lexème, radical ou racine déjà existant et dont la sémantique et la nature pourraient entrer en résonance. Autant dire que j'ai beaucoup phosphoré, exploré, testé et rejeté

avant de trouver la « perle idoine ».

Et le lexème **ad** m'apparaît remplir tous les critères :

- Il est disponible, ne figurant à aucune forme dans le lexique officiel ;
- Il est court, de même gabarit que des conjonctions ultra courantes comme **is**, **ok** ou **da**, ou des prépositions comme **va** ou **ke**, et facile à lier, ce qui est primordial, sachant qu'il va s'antéposer à elles (**ad va**, **ad ke**, **ad da**, etc.) ;
- Il est suffisamment contrastif, tant dans l'absolu qu'en combinaisons ;
- Il existe une série de termes qu'on pourrait considérer, par rétro-analyse, s'y raccorder ou en être plus ou moins dérivés sémantiquement : **ada** (*action progressive, progression*), **adaé** (*être occupé à*), **adeé** (*gonfler, enfler*), **adim** (*enfin, bref, en résumé, pour conclure*), **adraf** (*nécessaire*), **adre** (*peu à peu, progressivement, petit à petit*), **adú** (*faire avancer, faire progresser*). S'il s'agit en réalité de hasards bienvenus (sauf pour **ada**, **adre**, **adú**), cela est néanmoins intéressant comme convergences.

6) Récapitulons les cas d'usage

Prépositions concernées :

- **va** : complément nominal d'objet ;
- **ke** : complément nominal génitif de possession ;
- **dem** : complément nominal génitif d'appartenance ;
- **vey** : complément nominal de source ou filiation ;
- **ika** : complément nominal de substitution ;
- **dam** : complément comparatif d'adjectif ;
- compléments locatifs (principalement **koe**).

Conjonctions subordonnantes concernées :

- **da** : subordonnée accusative ;
- **ede** : subordonnée de condition.

Ce récapitulatif rapide n'épuise probablement pas toutes les possibilités qui pourront se présenter au travers de la grande variété des textes écrits ou oraux, mais en couvre néanmoins l'essentiel.

7) Enclise ou pas ?

Je me suis longuement interrogée quant à savoir s'il serait judicieux que cette conjonction d'enchâssement puisse s'encliser ou non avec la préposition ou conjonction qu'elle précède. D'un point de vue purement formel et par analogie avec d'autres cas d'enclise autorisée concernant des conjonctions, elle pourrait s'admettre. Néanmoins, j'en rejette ici le principe pour deux raisons principales :

- la forme fonctionnelle de cette conjonction doit suivre la règle normale d'autonomie et de non-enclise qui est celle respectée par les deux autres conjonctions spéciales que sont **i** et **trabe** ;
- il convient de conserver également complètement autonomes les prépositions et les deux conjonctions subordonnantes concernées, par souci de cohérence globale et d'uniformité.

Donc : pas d'enclise.

8) Conclusions provisoires

À l'issue de cette étude détaillée, je pense que l'introduction du mécanisme de cette conjonction spéciale d'enchâssement apporterait un développement utile et productif pour une expression non ambiguë et élégante des séries de compléments enchaînés. Tant par sa forme (**ad**) que par son utilité, cette conjonction devrait jouer un rôle intéressant, tout en constituant également une

originalité du Kotava en matière syntaxique.

Jusque là la langue a vécu sans, elle pourrait donc continuer à s'en passer. Toutefois, des développements nouveaux peuvent être envisagés lorsqu'ils apportent une véritable plus-value et sont au service d'une extension de l'expression, et ne rentrent pas en concurrence avec d'autres mécanismes déjà existants ou apporteraient de la déstabilisation au système fonctionnel dans son ensemble.

Ce projet sera soumis pour approbation (ou rejet) au prochain Comité Linguistique. J'espère que cette étude est suffisamment intelligible, précise, explicitée et argumentée pour que chacun puisse se faire une opinion éclairée et objective. Mais peut-être certains points ou aspects importants m'ont-ils échappé ?